

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia Centre-Val de Loire | 2010

Blois - Rue de la Motte

Fouille préventive (2010)

Nicolas Peyne



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/adlfi/37662

ISSN: 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Nicolas Peyne, « Blois – Rue de la Motte » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France-Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 08 septembre 2020, consulté le 02 juin 2021. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/37662

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Blois - Rue de la Motte

Fouille préventive (2010)

Nicolas Peyne

- L'opération de fouille préalable à l'aménagement d'un lotissement, au lieu-dit la Croupe à Blois, a permis d'étudier une partie d'un habitat aggloméré, situé en territoire carnute sur la rive gauche de la Loire et occupé de La Tène C1 jusqu'à La Tène D2a. Il se développe au sommet d'une petite montille située entre la Loire et le Cosson.
- Les critères qui permettent de caractériser ce site d'agglomération sont multiples: la densité des vestiges (nombreux puits), la quantité d'amphores enfouies, la qualité de la céramique (céramique peinte et décors zoomorphes), le spectre faunique avec la prédominance du porc parmi les trois espèces domestiques communes, l'utilisation courante du fer dans la construction, la présence d'élites (9 objets liés à l'armement), la présence d'objets en métal permettant les préparations culinaires, la diversité des parures vestimentaires (et plus globalement la diversité des objets de l'instrumentum mis au jour), la production d'objets en alliages cuivreux (creusets, moule à alvéoles) et la fabrication d'objets en fer (12 kg de déchets). Enfin, la coexistence de plusieurs artisanats et les témoignages d'une activité commerciale relativement importante sont des éléments primordiaux qui permettent de qualifier ce site d'agglomération.

La phase la

- Les nombreux sondages profonds réalisés pour observer la formation de la montille et la fouille des puits n'ont révélé aucune trace d'occupation antérieure à l'implantation laténienne.
- La première phase d'occupation de cette partie de l'agglomération commence à La Tène C1. Les habitants profitent d'une stabilisation hydro-climatique marquée par la présence d'un paléosol. Dans un premier temps, les vestiges ne sont présents que dans la partie sud-est, la plus haute topographiquement, signifiant que l'occupation s'étend certainement au-delà des limites de la fouille. Les deux premiers aménagements sont un four à alandier et un puits à eau quadrangulaire. Il s'agit d'infrastructures pérennes

témoignant d'une forme d'occupation identique du III^e s. av J.-C. jusqu'à la fin du premier quart du I^{er} s. av J.-C.

La phase Ib

- À la charnière des III^e et II^e s. av J.-C., l'occupation s'étend largement pour couvrir la quasi-totalité de l'espace fouillé. La répartition du mobilier et la localisation des puits permettent de distinguer très nettement l'habitat des autres espaces occupés.
- Une trame orientée à 26° nord est visible. La partie haute des parcelles étudiées, à partir de l'altitude 70,50 m NGF, correspond à un habitat exploré sur une surface d'environ 3 800 m². Les rejets domestiques et les objets personnels sont concentrés au sud de cette zone. Les six puits à eau ne fonctionnent pas tous au même moment. Au sud-ouest de la fouille, deux puits se succèdent durant cette phase. Dans le même laps de temps, au sud-est, trois puits sont successivement aménagés. Un dernier puits dans l'angle sud-est du décapage pourrait témoigner d'un troisième pôle d'approvisionnement en eau.
- Au sud-ouest de cette partie haute, un bâtiment supposé forme un ensemble avec les deux puits à eau dont le plus ancien est daté par dendrochronologie de 193 av. J.-C. De part et d'autre de ce bâtiment, deux fours en fosse construits en pierres ont été mis au jour. Un autre ensemble de trous de poteau situé dans l'angle sud-ouest de la zone fouillée et en partie hors emprise peut correspondre aux restes d'un deuxième bâtiment.
- Au sud-est, le four de la phase 1a est toujours utilisé. Un ensemble de cinq trous de poteau peut correspondre à l'emplacement d'un bâtiment.
- En-dessous de la cote de 70,50 m, les infrastructures, clairsemées, correspondent aux abords de l'agglomération. Un four à alandier, deux silos, trois greniers, de rares fosses et quelques trous de poteau occupent une bande large de 43 m. Il semble qu'il existe une organisation raisonnée du sol ayant influencé la répartition des creusements observés en profondeur.

La phase II

- Vers 130 av J.-C., de nombreux bouleversements modifient la physionomie du site, sans en altérer le statut. L'orientation de la trame change (46° nord).
- L'espace situé en dessous de la cote 70,50 m NGF change de vocation. Une grande partie des structures utilisées durant la phase précédente est comblée rapidement. Seulement deux fosses sont réaménagées laissant une importante surface libre (5 100 m²). Cependant, un espace situé tout au nord est réaménagé en une large zone de circulation, bordée par une rangée de trous de poteau au sud. Deux inhumations sont situées de part et d'autre de la zone de circulation. L'individu inhumé au sud a été trépané et a survécu à cette opération. L'autre défunt, au nord, portait un bracelet en tôle de bronze au bras gauche et un bracelet en fer au bras droit.
- Dans le même temps, une séquence de réaménagements est entreprise avec la mise en place de poteaux non jointifs alignés. Plusieurs puits sont construits à proximité des premiers. Le mobilier recueilli sur ce secteur et l'emplacement des puits montrent que la zone consacrée à l'habitat ne s'est pas déplacée. Néanmoins, la zone densément occupée à la phase précédente, se rétracte.

13 L'ensemble de l'agglomération semble être déserté vers 80-70 av. J.-C..

Phase antique à nos jours

- Plusieurs fossés divisant l'espace correspondent à des limites de parcelles. Leur comblement date au plus tôt de la période gallo-romaine (moellons calcaires, tuiles à rebords, imbrices, céramique). De même, la zone de circulation située en partie basse du site perdure ; des ornières témoignent de son utilisation. Cette dernière correspond au chemin rural actuel du Haut de la Bonne.
- 15 Les vestiges d'occupation sont recouverts par une très importante quantité de dépôts contenant quelques tessons de la fin du Moyen Âge, de la céramique moderne et des fragments d'ardoise. Cette sédimentation, qui vient sceller le site, est certainement imputable aux crues de la Loire.

Habitat

- L'habitat occupe la partie haute du site durant les trois phases: on y trouve les principaux rejets de céramique et de faune, les parures et les instruments de toilette (rasoirs), la vaisselle métallique (situles et passoires), les crocs à chaudron et les autres éléments de foyers (nombreux fragments de plaques de foyers et de quelques chenets). Une importante quantité de torchis et plusieurs éléments d'huisserie y étaient présents.
- 17 Les puits sont relativement nombreux (13 au total). Ils possèdent généralement un cuvelage de planches de chênes. Ils semblent se succéder à intervalle régulier (de 20 à 40 ans). La plupart du temps, sur la zone fouillée, deux puits fonctionnent simultanément.

Alimentation

- Des silos et des greniers attestent le stockage de denrées agricoles. La présence d'ossements de fœtus ou de néo-nataux, de dents de lait, ainsi que la mise en évidence d'animaux reproducteurs indique qu'au moins une partie des animaux consommés est élevée sur place.
- 19 Une part importante est laissée aux trois principales espèces domestiques (porc, bœuf, caprinés) avec une prédominance du porc. Peu d'animaux sauvages sont présents. Certains animaux sont utilisés pour leur force de travail ou pour la production textile. Mais le plus souvent les animaux sont abattus au moment où leur rentabilité en viande atteint son maximum.

Artisanat

- Trois types d'activités ont été reconnus sur le site : la production de céramique, la fabrication de petits objets en fer et le travail des métaux fusibles.
- La production de céramique se manifeste par la présence de ratés de cuisson, de trois probables tours de potier et de deux fours en fosse avec placage d'argile à l'intérieur et équipés d'un alandier.
- Une activité sidérurgique de faible importance a été identifiée grâce à la mise au jour de barres, de chutes de barres présentant des traces de découpe et de culots de forges

- standardisés. Les étapes de la chaîne opératoire correspondent exclusivement au travail d'une forge d'élaboration. Il est probable qu'une production de faible ampleur de petits objets en fer a eu lieu sur le site.
- Les creusets et les polissoirs (ébarbeurs) en pierre volcanique témoignent du travail des métaux à base de cuivre. Les scories verdâtres sont des rejets issus de ce travail.
- Les deux fragments de moules à alvéoles ont probablement servi au travail de métaux nobles. Leur présence pourrait évoquer la frappe de monnaie sur place.

Commerce

- Le numéraire (50 monnaies), de faible valeur, ne semble pas avoir eu d'autre fonction que celle de l'échange dans un commerce de proximité. Ces monnaies montrent que Blois est une zone de contact entre les Bituriges, les Turons et les Carnutes.
- Les meules rotatives ou à va-et-vient sont en grès. Elles proviennent principalement de la région de Châteaumeillant Saint-Christophe-le-Chaudry à 180 km au sud-est de Blois et de la région de Dun-le-Poëlier à 60 km dans la même direction.
- 27 Des points communs existent entre la céramique du site et certaines formes ségusiaves. La céramique de type Besançon, qui représente environ 5 % de la vaisselle, provient d'Auvergne.
- Les amphores gréco-italiques et Dr. 1A sont importées dans des quantités relativement importantes (160 individus au minimum) mais la céramique campanienne est quasiment absente du site (un tesson en campanienne A).

Conclusion

- L'habitat, implanté sur un léger relief, permettait à ses occupants d'être à l'abri de la majorité des crues de la Loire. Les voies de communication des bords du fleuve permettaient aux artisans d'écouler leurs produits et de s'approvisionner tant en matières premières qu'en denrées alimentaires. Une occupation synchrone, marquée essentiellement par des fragments de poterie, se retrouve dans le lotissement du Puy-Cuisy à 90 m de distance du site. Cette occupation est située à une altitude de 70,50 m environ. Le choix de cette cote semble être un élément prépondérant dans le choix du lieu d'implantation de l'habitat. Il est probable que le site a occupé toute l'éminence de la Motte à partir de ce niveau. En suivant cette hypothèse, il pourrait s'étendre selon un axe nord-est sud-ouest et couvrir environ 7 ha.
- La partie fouillée de l'agglomération laténienne de Blois est occupée dès le milieu du IIIe s. av. J.-C., ce qui est le cas pour de nombreuses agglomérations ouvertes. Cette occupation ne connaît pas de hiatus jusqu'à l'abandon du site dans les années 80-70 av. J.-C., début de l'occupation identifiée sur le promontoire situé à 1 600 m au nord-est du site, sur la rive droite de la Loire. Le mobilier issu de la fin de l'occupation de la Croupe est identique à celui de la première phase d'occupation du Promontoire, ce qui montre que les deux sites ont coexisté, au moins pendant une courte période. Le processus de déplacement d'un habitat de plaine vers une hauteur est connu pour plusieurs sites tels que Levroux, Aulnat et Bâle. On peut donc s'interroger sur l'éventuelle migration des occupants de la Croupe vers le Promontoire au début du Ier s. av. J.-C. Pour répondre à cette question, il faudrait disposer de plus de données chronologiques concernant la période d'installation sur le Promontoire, pour s'assurer

que cette occupation n'est pas aussi ancienne que celle de l'agglomération artisanale de plaine.

INDEX

lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtdP5QQvB1PO, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt5IBW7zr75a

nature https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T

chronologie https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIgIk7Q

Année de l'opération : 2010

AUTEURS

NICOLAS PEYNE

Éveha